

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Quart propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Ex-

cellence le Gouverneur général soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois, propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Pour le mardi 19 mars 1974.

N° 1.

12 mars—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les épizooties». — (L'honorable sénateur Langlois).

N° 2.

12 mars—Deuxième lecture du Bill S-3 intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les pneus de véhicules automobile et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains pneus de véhicules automobile importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre». (L'honorable sénateur Langlois).